

# L'encéphalite rabique: une zoonose émergente

H. Harrabi<sup>1</sup>, S. Samet<sup>1</sup>, A. Essid<sup>1</sup>, E. Turki<sup>2</sup>, M. Ouertani<sup>1</sup>

1. Service de Médecine, Hôpital Ebn El Jazzar, Kairouan, TUNISIE

2. Service de Médecine Légale, Hôpital des Aghlabites, Kairouan, TUNISIE

## INTRODUCTION

- La rage reste encore une pathologie **enzootique** en Tunisie, malgré la présence d'un programme national de lutte antirabique (PNLR). Il s'agit de la rage de type **urbain**.
- Le principal réservoir et vecteur du virus, que ce soit pour les animaux ou pour l'homme, est le **chien**.
- De nouveaux cas de rage humaine sont rapportés chaque année
- Le but de notre étude est de rapporter les cas de rage humaine survenus dans le gouvernerat de Kairouan en Tunisie et de chercher les causes de persistance de cette encéphalite mortelle.

## MATERIELS & METHODES

- Etude rétrospective, service de Médecine, gouvernerat de Kairouan (Tunisie)
- Période d'étude: 16 ans (Janvier 1996 – Décembre 2012)
- Confirmation biologique de la rage effectuée à l'institut Pasteur de Tunis, après autopsie systématique, par technique d'immunofluorescence directe.
- Déclaration obligatoire faite dans tous les cas.

## RESULTATS

- Cinq cas de rage humaine (Tableau 1)
- Morsure par chien errant dans tous les cas (non capturé)
- Décès dans tous les cas dans un tableau d'agitation et d'un arrêt cardiorespiratoire.

Tableau I: Aspects épidémiolo-cliniques des patients hospitalisés pour rage humaine

Patient N°	Age/ Sexe	Année	Siège de la morsure	Vaccination	Délai de survenue (jours)	Présentation clinique
1	45/F	1996	Bras	Non faite	60	Hydrophobie
2	47/H	2002	Main	Non faite	90	Spasmes glottiques
3	45/F	2011	Main	Incomplète	30	Troubles du comportement
4	62/F	2012	Joue	Sérothérapie vaccination	27	Méningo-encéphalite
5	73/H	2012	Main	Non faite	68	Hydrophobie

## DISCUSSION

### Epidémiologie de la rage humaine en Tunisie

- **Avant 1982**, année d'instauration du programme national de lutte antirabique (PNLR), nombre moyen de cas de rage humaine: **16 cas/an**.
- **En 1973**, nombre maximum de **38 décès**.
- Au cours des années **1982 - 1987**, réalisation du PNLR, nombre moyen: **3 cas /an**.
- **Durant la dernière décennie**: une moyenne de **2 cas/an**
- **En 2011**, **1 seul cas**, et **en 2012**: **3 cas** de rage (Kairouan, Kef), dont les 2 cas de notre série (Patients 4 et 5).
- Durant la période de notre étude, aucun cas n'a été recensé dans le gouvernerat de Kairouan pendant 9 ans (2002-2011).

## CONCLUSION

- La négligence du risque de transmission de la rage suite à une morsure animale et par la suite le non recours à la vaccination sont les principales causes du décès.
- La lutte doit être plus proactive et adaptée aux différentes zones (endémiques ou pas), ainsi que le rappel via les médias du risque rabique face à toute morsure animale.

### Stratégie Tunisienne de lutte antirabique

- Programme National de lutte antirabique depuis 1982:
  - \*Campagnes annuelles de vaccination de masse des chiens
  - \*Contrôle de la population canine: abattage des chiens errants
  - \* Prise en charge des personnes exposées au risque d'une contamination rabique: mise à disposition de centres antirabiques et de vaccins gratuits.

### Problématique:

- Les causes de persistance de la rage humaine sont:
  1. liées au vecteur et réservoir du virus (chien):
    - augmentation du nombre des chiens errants suite à l'arrêt des campagnes d'abattage des chiens divagants
    - défaut de la vaccination orale: la cible occupe les milieux habités → freine son utilisation à grande échelle sur le terrain, vu le risque de contamination humaine par le vaccin oral destiné aux chiens.
    - diminution du nombre des consultations pour les animaux depuis l'année dernière de 20% (sécurité, situation financière après la révolution...)
    - état de l'environnement: augmentation de la rage animale liée à l'éparpillement des déchets ménagers ce qui favorise la transmission inter animale

2. liées à la personne exposée: négligence du risque rabique suite à une morsure ou griffure animale

### Proposition de solutions

Restaurer les activités conçues par le PNLR:

- Toute personne possédant un chien doit penser à le faire vacciner
- Remettre en œuvre les campagnes annuelles de vaccination de masse des chiens
- Rassemblement et traitement des chiens errants ou leur abattage
- Rappeler le risque de rage devant toute morsure ou griffure animale via les masses de média